



MAIRIE



67/2024

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 novembre à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 14 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire au Pavillon, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire

PRESENTS : Mme M.J.RUSKONE- M. J.WATIER – M.D.DUFAU -M.S.GILBERT- Mme L.LESBATS – Mme S.CHAMPILOU – M. T. LAMARQUE – M. F.PEHAU- M.T.DEVERT- Mme E. TROUILLET - M. C. VIGNEAU- M.G.NAPIAS- - Mme I. LESBATS- Mme Virginie DOUET- M. S. LABAT- I.DUPONT

Absents : Mme C.GUILLET donne procuration à M. J.WATIER, M. G.VILLENAVE donne pouvoir à M. G. NAPIAS, Mme C.LACOSTE donne procuration à M. I. LESBATS
Mme CHAMPILOU est élue secrétaire de séance.

Membres en exercice : 19 Présents : 16 Pouvoirs : 3

OBJET : Approbation de la dénomination des voies du collectif « MICSE »

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la demande que lui adresse M. Pierre TESTET de groupe SAGARDIA concernant l'attribution de dénomination des voies du collectif « MICSE », situé rue de Cacheliron.

Monsieur le Maire précise que ces voies ne sont pas versées au domaine public, toutefois, il propose au Conseil Municipal d'examiner leur dénomination.

Sur proposition de M. le Maire, ayant entendu l'exposé de son rapporteur, le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver les propositions de M. TESTET et d'arrêter les dénominations des voies du collectif « MICSE » comme suit :

- Impasse pour les bâtiments collectifs : impasse du Mouréou
- Impasse pour les maisons jumelées : impasse Jean Jaures

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.*

Le Maire.
Gérard NAPIAS



La secrétaire de séance
Sabine CHAMPILOU